

DEC22250DAJ

**Décision du 10 avril 2022 portant renouvellement du mandat de M. Louis-Georges SOLER en qualité de
Directeur Scientifique adjoint « Alimentation & Bioéconomie »**

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de
Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 11 juillet 2018 portant nomination de M. Louis-Georges SOLER, en qualité de Directeur Scientifique
adjoint « Alimentation & Bioéconomie », pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} juin 2018,

Vu la décision du 31 mai 2021 portant renouvellement du mandat de Mme Monique AXELOS, en qualité de Directrice
Scientifique « Alimentation & Bioéconomie », pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} juin 2021,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} juin 2022, M. Louis-Georges SOLER, Directeur de Recherche de 1^{ère} classe, est renouvelé dans ses fonctions
de Directeur Scientifique adjoint « Alimentation & Bioéconomie » pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 10 avril 2022

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

